



COMMUNE DE VALENSOLE

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

Plan d'assemblage

Légende :

-  Principaux secteurs d'urbanisation (secteurs cartographiés au 1 / 5000) *
-  Aléas et zonage réglementaire pour les mouvements de terrain, les inondations, les crues torrentielles et le ruissellement
-  Aléas et zonage réglementaire pour tous les phénomènes sauf incendie de forêt
-  Limite communale
-  Forêts
-  Zones urbaines
-  Carrières et chantiers
-  Zones agricoles
-  Zones naturelles
-  Réseau hydrographique

- * Secteur A : Village de Valensole
- * Secteur B : Saint-Grégoire
- * Secteur C : Les 4 chemins, les Chabrandis
- * Secteur D : Le Bars, le Val d'Asse

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral
N° 2018-310-002
du 6 novembre 2018



Echelle : 1/25 000



Réalisation et édition : Alp Géorisques - Octobre 2018

